

Les actualités de l'IDEPHI
DIALOGUE



**Les
projets de services**

Édito

Il y a des temps forts dans la vie de toute institution.

Au nombre d'entre eux, l'IDEFHI s'est donné en 2015 un nouveau cap avec l'élaboration de son projet d'établissement pour la période 2016-2020.

Deux ans après, les services vivent un autre temps fort avec la définition de leur propre projet de service. Loin de se contenter de décliner le projet d'établissement, les professionnels des services opérationnels se sont clairement saisis de cet instrument pour penser ensemble l'avenir de leur service dans un contexte d'adaptation rapide des politiques sociales.

Preuve en est de la rapidité d'évolution des politiques sociales le nombre d'appels à projets émis ces dernières années par les pouvoirs publics.

Ainsi, pour ne remonter qu'à la fin 2016, l'Agence régionale de santé de Normandie a publié un appel à projet concernant le renforcement de l'accompagnement des personnes souffrant des troubles du spectre autistique. En réponse, l'établissement a imaginé la constitution d'une équipe mobile Autisme au bénéfice des enfants de l'IME mais aussi des enfants souffrant de troubles autistiques suivis par la protection de l'enfance. L'ARS, reconnaissant la pertinence de cette proposition, a décidé d'octroyer à l'établissement des moyens lui permettant d'initier la création de cette équipe mobile.

Puis, ces derniers mois, deux appels à projet et un appel à candidature viennent successivement d'être mis en ligne par le Conseil départemental de Seine-Maritime et l'ARS de Normandie.

L'IDEFHI répondra aux appels à projet et candidature car les professionnels savent que certains usagers pris en charge par l'établissement ont besoin d'un accompagnement plus adapté.

Ainsi, c'est avec confiance que l'IDEFHI candidatera assuré de pouvoir s'appuyer sur la mobilisation et le professionnalisme de ses agents.

Éric GOUNEL
Directeur général

À LA UNE

La mobilité au cœur du séminaire de l'encadrement

Le jeudi 14 septembre a eu lieu à Maromme le séminaire de l'encadrement sur la thématique de la mobilité des cadres. David LAMIRAY, Maire de la ville, ouvrait la séance. Quelles sont les raisons de la mobilité ? quelles en sont les motivations ? comment manager une nouvelle équipe ? Toutes ces questions ont été soulevées durant la matinée grâce aux différents orateurs venus interpeller les cadres sur l'ensemble de ces sujets. Christine Le Naour, intervenante de l'APEC, a eu une approche pragmatique sur la question de l'employabilité des cadres et de leurs motivations à faire évoluer ou non leur carrière.

Jean-Louis FEL, créateur de VAKOM (cabinet de consultants

en RH), a interrogé l'assemblée sur le management d'hier et celui d'aujourd'hui. À la technique d'un show-man, il a plutôt réussi son pari d'emmener les agents vers une sorte de "néo-management", où l'adage «connais-toi toi-même» serait une des clés du succès managérial. L'après-midi, des séances de réflexion sur les outils fondamentaux et l'accompagnement des nouveaux managers était proposé aux sept groupes composés pour l'occasion. Cette journée a permis à la direction des ressources humaines de récolter des éléments pour établir la politique de mobilité de l'encadrement.



Sommaire

Qu'est-ce que l'on vous raconte ce mois-ci ?



4 Focus sur...
Les projets de service

J'aime mon métier 11
Lynda PODA,
Éducatrice spécialisée

12 Parole aux usagers
« Du rêve à la réalité »

La vie de l'institution
MNA, l'IDEFHI répond à l'appel

14

L'actualité
des services 16

18 L'actu RH
Le Compte Personnel
d'Activité (CPA)

N° 49 - septembre 2017

Directeur de Publication :
Eric GOUNEL

Comité de rédaction :
Robert GARITO - Laëtitia LANGIN - Christine
BEN GADI - Elsa BELLIRI - Philippe
SUSMAN - Jeanne PERRIN - Franslie
KONGO

Mise en page :
Elsa BELLIRI - Communication.

Impression :
Copie Plus

Crédits photographiques : Julien PAQUIN,
Christine BEN GADI & Elsa BELLIRI

Focus sur...

LES PROJETS DE SERVICE



La réécriture des projets de services : une démarche participative

Après une première période d'évaluation des projets de service 2012/2016, la note de cadrage du directeur général en date du 16 janvier 2017 est venue fixer les modalités d'élaboration des projets 2017/2021.

Les résultats des évaluations des précédents projets de service ont mis en évidence la nécessité d'aborder prioritairement les 7 axes suivants :

- La gestion des paradoxes (vie en collectivité/ personnalisation),
- La démarche de personnalisation de l'accompagnement,
- Les modalités de participation des usagers et de leurs familles,
- L'accompagnement des familles,
- La promotion de la santé,
- Les processus de sorties,
- L'insertion.

Afin de mieux comprendre le déroulement de l'élaboration des projets de services, trois agents du service AdoSeine ont été questionnés sur le regard qu'ils ont porté à cette démarche ainsi que sur les écueils qu'ils préconisent d'éviter à tout prix.

Il ressort de ces échanges que les agents ont largement apprécié le caractère participatif de la méthode. Le fait de réunir les équipes du service autour d'un projet commun, au-delà des questions relationnelles, d'affect, d'historique a été le point fort de la démarche. Dans un quotidien chargé pour les équipes, la méthode participative engagée a permis aux agents de se poser afin de réfléchir à un projet commun et de pouvoir échanger avec les autres unités du service et le pôle administratif. Le retour des travaux a été effectué en séminaire au *Clos des Roses*.

Les agents consultés précisent par ailleurs que la méthodologie engagée trouve tout son intérêt dans la mixité des groupes. Ces derniers étaient en effet volontairement composés des différents métiers représentés dans le service (administratifs, éducatifs, techniques, médico-sociaux), favorisant ainsi des échanges très riches.

Les agents interrogés rappellent toutefois unanimement qu'une vigilance accrue devra être portée à la réalisation de leur projet de service. La démarche de communication engagée autour de la mise en œuvre du projet de service devra en effet se poursuivre afin que l'émulation créée autour de la construction de ce projet ne s'essouffle pas. Une attention particulière devra notamment être portée s'agissant des objectifs fixés. Les groupes de travail se sont attachés à fixer des objectifs proches de la réalité de terrain, il s'agira de réussir à les ajuster et/ou re-questionner en temps réels.

À l'issue de ces entretiens, il ressort que les ambitions que portait cette démarche projet ont été atteintes à savoir :

- Proposer un projet valorisant les actions menées par le service,
- Provoquer des échanges et des débats constructifs au sein des équipes pluridisciplinaires,
- Renforcer l'esprit d'équipe.

Propos recueillis auprès de Mesdames LARCHER, DUCLOS et TISNE.

Franslie KONGO



Le projet de service AFR / SAUC : un projet unique

Pour élaborer le projet de service, l'idée initiale était de mettre en place des groupes de travail dans chacun des deux services, puis de procéder à une mise en commun, qui aurait fait apparaître les spécificités de chacun, mais aussi les points de jonction. Le CoPil *projet de service* en a finalement décidé autrement !

Cette instance est composée de représentants des deux services (cadres, éducateurs, psychologues, assistantes familiales) et est animée par les deux directrices, Isabelle GRIMOIN et Isabelle LECLERC. Une première réunion s'est tenue en juin dernier. Dès lors, la décision a été de mettre en place des groupes de travail transversaux, au sein desquels les deux services seront représentés.

Les deux services ayant déjà travaillé ensemble sur l'évaluation des projets de service, il est apparu logique de continuer à travailler ensemble durant la phase d'élaboration : cela permettra d'aller plus vite et de réellement s'inscrire dans la dynamique d'un nouveau service



et non de la superposition de deux services.

Les sept thèmes de travail définis sont la personnalisation de l'accompagnement éducatif, les prestations de soin, la promotion à la santé, le parcours de l'usager et la prévention des ruptures, l'accompagnement des familles, l'accompagnement scolaire et l'insertion professionnelle ainsi que la participation des usagers. C'est en fonction de chacun de ces thèmes que seront ensuite mis en évidence les points communs et les spécificités, certaines fiches actions seront communes et certaines seront élaborées par service.

Le regroupement des services est prévu au 1^{er} Janvier 2018, sous réserve de l'avancée des travaux relatifs à la fusion. Les équipes semblent prêtes à y travailler et seront accompagnées.

Le projet de service est aujourd'hui l'occasion pour les professionnels de l'AFR et du SAUC de se rencontrer au travers des groupes de travail, ce qui contribue à donner tout son sens à ce regroupement.

Jeanne PERRIN



Le CFT opte pour un projet de service fédérateur

Entretien chaleureux et enthousiaste avec Eve MELIN, directrice du Centre Francois Truffaut (CFT), sur la constitution du nouveau projet de service.

Avant d'aborder la méthodologie adoptée pour écrire le projet de service, il semble important de présenter brièvement le CFT : ce service accueille trois publics différents avec neuf dispositifs pour les accompagner :

Les personnes ayant une déficience auditive et troubles associés

- Les enfants sont accueillis au Service d'Enseignement et d'éducation pour Jeunes Sourds (SEEJS) avec un internat au château et un enseignement spécialisé sur site ou en milieu ordinaire,
- La continuité d'accompagnement pour les adultes avec l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT),
- L'atelier de jour (adultes ne pouvant intégrer le milieu du travail),
- Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS),
- Le foyer d'hébergement.

Les enfants TSLA (Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages)

- Un accueil de 42 enfants (de 6 à 14 ans) au sein de l'Unité d'Enseignement sur site,

- Un SESSAD qui accueille 15 enfants et adolescents : poursuite de l'accompagnement en milieu ordinaire progressif.

Les personnes ayant un Trouble léger du Spectre Autistique TSA

- Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), ouvert depuis septembre 2015, couvre le territoire Rouen/Elbeuf/Dieppe ; cinq places sont dédiées aux handicaps rares (cumul),
- Le SAMSAH de Louviers, ouvert depuis septembre 2016, couvre le territoire de l'Eure.

Un unique projet de service

Quand on voit la multiplicité des dispositifs d'accompagnement on comprend mieux l'enjeu qu'il y a sur l'écriture d'un nouveau projet de service au CFT.

Pour l'équipe de direction, la question de faire un ou plusieurs projet(s) de service ne s'est pas vraiment posée, c'est pourquoi les agents n'ont pas été concertés à ce niveau. Il était évident de rester dans la continuité d'un seul projet par service opérationnel.

L'intérêt d'un seul projet est d'amener une même ligne conductrice à des professionnels travaillant au sein de dispositifs différents, d'avoir la même vision pour les cinq prochaines

années et par conséquent de développer l'identité de service.

L'objectif premier d'un projet de service unique était la volonté d'une démarche participative pour permettre aux agents de se rencontrer, de connaître le travail de leurs collègues afin de pouvoir faire vivre ce projet par la suite. Il fallait que la production émane réellement des agents pour que le projet soit ensuite un véritable outil d'appui commun à tous les professionnels.

Methodologie de travail

Fin 2016, lors d'une réunion institutionnelle où l'ensemble des agents du service était présent, un SWOT a été fait (menaces, opportunités, forces et faiblesses). Ce SWOT a ensuite été retravaillé en CoPil afin d'aboutir à une douzaine de thématiques de travail (les axes forts du futur projet de service).

Tous les travaux faits ont systématiquement été validés par le CoPil. C'est pourquoi l'équipe de direction a refondu le CoPil car il n'était plus représentatif de tous les services et métiers du CFT. Cette refonte a été faite sur la base du volontariat.

Souhaitant une forte mobilisation des professionnels dans la participation aux 12 groupes de travail, la direction a établi un rétro-planning de l'ensemble du premier semestre 2017 afin que les agents puissent se positionner selon leur

intérêt et s'organiser dans leur travail en amont. 75% des agents ont ainsi pu s'investir dans ce projet de service ! Les référents du CoPil ont fait remonter les vœux de chacun à la Direction. Il a fallu parfois rééquilibrer certains groupes afin qu'ils soient représentatifs, cohérents et harmonieux.

Chaque groupe était animé par un cadre socio-éducatif et le rapporteur était un membre du CoPil. Il y a eu trois séances par groupe de travail, deux si le contenu était moindre. Ces groupes ont produit des fiches actions, elles même relues et /ou retravaillées en CoPil.

Conclusion

Cette méthodologie a permis aux agents de se rencontrer, d'enrichir leur pratique et à l'équipe de direction de mieux cerner les enjeux du CFT. Pari réussi !

L'équipe de direction est actuellement occupée à l'écriture du projet et des fiches actions qui y seront intégrées. Une fois ce projet validé par la direction générale et les instances concernées, il sera présenté aux agents lors d'une réunion institutionnelle en fin d'année 2017.

Laëtitia LANGIN

À lire...



L'ensemble des projets de services sera disponible sur intranet dès janvier, alors restez connecté !

3 questions à ...

CATHERINE DUBOIS

Directrice générale adjointe de l'Association Les Nids,
et pilote de l'élaboration des projets institutionnels de l'association.

Le projet associatif des Nids est-il décliné en projets de service ?

Oui, mais il existe aux Nids un niveau intermédiaire entre le projet associatif, qui donne les grandes orientations, et le projet de service qui y apporte des réponses opérationnelles : il s'agit du projet de dispositif. À titre d'exemple, à Rouen, il existe un dispositif hébergement, comportant plusieurs services (MECS de Duclair, MECS de Mont Saint Aignan, etc.) et un dispositif milieu ouvert (AEMO, investigation, lieu de rencontre parents-enfants). Ce qui prévaut dans le projet de dispositif est l'idée de parcours global de l'usager, au service duquel on met en synergie des activités différentes. Le projet associatif a été validé en février 2016, il est le fruit d'un travail collaboratif de plusieurs mois, entre les administrateurs, les directeurs et les équipes. Des groupes de travail transversaux ont été mis en place. L'association est à présent engagée dans la campagne d'écriture des projets de dispositifs depuis l'automne 2016. Les dix projets de dispositifs vont être rédigés les uns après les autres, jusqu'à fin 2019. Puis à compter de 2018, la rédaction des projets de services débutera en parallèle.

Comment les projets de dispositifs sont-ils élaborés ?

Un cahier des charges commun a été élaboré par la direction générale afin que les projets de dispositifs aient la même trame et répondent aux mêmes attentes. Cette démarche garantit une cohérence et une unité, une même culture professionnelle, un même sens de l'accueil et de la prise en charge. Même si les traductions sont ensuite différentes dans chaque service. L'association a fait appel à un accompagnement par un cabinet extérieur pour cette élaboration. Les usagers et leurs familles sont associés à la démarche, surtout dans sa partie évaluation des prestations. Des réunions ont été proposées aux parents. Les Conseils de vie sociale existant sur chaque dispositif hébergement ont aussi été sollicités afin de donner la parole aux usagers sur les projets institutionnels.



Les professionnels de l'association sont-ils intéressés par cette démarche ?

Oui, ils s'impliquent beaucoup, notamment sur les questions opérationnelles. Il ne s'agit pas de se demander ce qu'on va faire, d'échanger des intentions, mais bien de se demander comment on va faire pour atteindre les objectifs. L'élaboration des projets se fait à chaque fois à partir d'un diagnostic ciblé, sur les besoins d'un territoire, les points forts des services. Les professionnels sont concernés concrètement, car il est question de l'organisation quotidienne de leur travail.

Propos recueillis par
Jeanne PERRIN



Les paniers des Halles de Truffaut

Chaque semaine, le magasin Les Halles de Truffaut vous propose un panier de légumes à 8 €, livré directement à votre bureau.

Pour recevoir la proposition de la semaine, inscrivez-vous à la newsletter auprès de leshallesdetruffaut@idefhi.fr.



Laissez-vous tenter par la pâtisserie de la semaine !

Même procédé que les paniers, vous recevrez la proposition sur vos boîtes mail. La pâtisserie est à venir chercher au magasin Les Halles de Truffaut.

J'aime mon métier

LYNDA PODA

Éducatrice spécialisée au SAUC

Lynda a intégré le SAUC en 2006 en tant que monitrice-éducatrice et a ensuite passé son diplôme d'éducatrice spécialisée en voie passerelle. Depuis, elle intervient toujours dans ce service, par choix. Ce dernier est motivé par le mode d'intervention éducative dans ce service spécifique. Lynda a également une vision précise de ce que doit être la fonction éducative du SAUC. Pour elle, l'éducateur qui y intervient est totalement investi dans sa mission. Il ne peut en être autrement vu la difficulté des situations auxquelles il devra faire face. Pour «durer» dans ce service il faut en faire un choix professionnel personnel.

Lors de l'arrivée du jeune, Lynda ne souhaite pas connaître le détail de son dossier mais un minimum d'informations utiles pour le premier contact. Elle travaille dans un internat dont les horaires sont réglés autour de cycles. La matinée est plutôt organisée autour de l'accompagnement de la vie quotidienne des jeunes, l'entretien de leur chambre, des vêtements. Il y a également tout un travail d'éducation autour de l'hygiène corporelle et alimentaire. Lynda est référente de certains jeunes en particulier, c'est à dire qu'elle assure le suivi de leurs démarches administratives, d'accompagnement scolaire, médical, etc.

En ce qui concerne les mineurs isolés non accompagnés (MNA), des démarches importantes sont à effectuer en lien avec les demandes d'asile. Pourtant, Lynda m'explique qu'elle ne préconise pas un accompagnement éducatif spécifique pour eux. Elle les considère comme n'importe quels jeunes qui doivent faire l'effort nécessaire d'intégration et l'observation qu'elle peut faire de ce service lui confirme cet état de fait. Ce qui est important de vérifier, c'est que le jeune ne s'isole pas du reste du groupe.

L'après-midi, Lynda propose des activités sous forme d'ateliers tels que pâtisserie ou activités manuelles. Les produits de l'atelier pâtisserie sont parfois vendus dans l'établissement et cela permet de financer des projets de sortie. Enfin, le temps de la nuit est un temps particulier où la présence éducative est importante pour rassurer certains jeunes sur leurs angoisses qui apparaissent à ce moment-là. Lynda m'explique qu'elle met à profit ce temps pour dialoguer avec certains sur leur vécu, leurs attentes et leurs difficultés liées au placement.

En repartant elle me présente un petit Livre d'or où des jeunes viennent écrire lors d'un passage quelque lignes sur ce qu'ils sont devenus, parfois après plusieurs années ... « Signe que leur passage parmi nous est important pour eux ».

La parole aux usagers

DU RÊVE À LA

Mohamed est, dans le jargon professionnel, un jeune mineur non accompagné. Originaire de Conacry en Guinée, il est arrivé en France en janvier 2017 après un périple de trois mois et la traversée de nombreux pays. Accueilli dans un premier temps à l'hôtel, une prise en charge éducative s'est vite avérée nécessaire. Il arrive alors au service d'accueil d'urgence le 6 juin 2017. Lorsque nous lui proposons une interview, il se montre tout de suite enthousiasmé par l'idée. Même si certaines étapes de sa vie sont douloureuses, il exprime une réelle fierté pour ce qu'il parvient à construire ici.

Mohamed explique qu'il a quitté la Guinée pour échapper à la volonté de son père de le faire entrer à l'école coranique : « il est muezzin et il voulait que je suive ses traces et moi je ne voulais pas ». Il parle aussi des violences subies par lui et ses sœurs qui l'ont définitivement convaincu de fuir.

« J'avais un très bon ami, chrétien, ce qui faisait honte à mon père. Mon ami et son père m'ont aidé à quitter le pays. Le plus difficile a été de tout abandonner, surtout mes sœurs. Moi je pense que la religion c'est dans le cœur... alors je n'ai pas besoin de m'afficher une étiquette pour que les gens sachent que je suis musulman ou pas. Je sais que je suis musulman, mais je ne veux pas qu'on me l'impose. C'est pour cela que j'ai refusé d'intégrer l'école coranique. »



Lorsque nous lui demandons si la France est une destination au hasard, il répond non sans hésiter : « d'abord, mon pays a été colonisé par la France d'après l'histoire qu'on m'a enseignée, donc pour nous notre source d'inspiration c'est la France. À partir du moment où j'ai mis le pied sur le sol européen, j'ai immédiatement su que la France serait meilleure que l'Italie pour moi. Et puis je parle français, donc c'est un avantage. Mais je savais aussi que c'est un pays accueillant par rapport à

RÉALITÉ



d'autres pays d'Europe. En plus, l'image que je voyais de la France à la télévision quand j'étais dans mon pays m'a amenée à ce choix» .

Après bientôt une année passée en France, la réalité est-elle conforme à ses aspirations ? Selon Mohamed oui et non : « je voyais un paradis sur terre, je me disais qu'en venant en France j'aurais toujours le choix, que je poursuivrais mes études et que je pourrais réaliser

tous mes rêves. De toute façon, j'aime la culture française. Mais la France de la télé, des médias et la France en réalité sont deux choses différentes. Je savais bien que ce ne serait pas facile mais avec le courage et la bonne volonté rien n'est impossible. À la base je me disais que je pourrais faire une carrière de juriste, parce que c'était mon rêve, mais la réalité m'a obligé à le mettre entre parenthèses et à m'adapter ».

Mohamed a effectivement mis son rêve de côté, peut-être provisoirement. Pour autant, il vient de signer un contrat d'apprentissage dans un restaurant gastronomique, en qualité de serveur. Cependant ses rêves ne sont pas brisés et Mohamed fait preuve d'une grande lucidité : « je souhaite avant tout m'intégrer, être un bon citoyen, vivre avec les personnes qui me sont chères, bien connaître mon métier et peut-être, un jour, devenir le plus grand restaurateur de Normandie. Et pourquoi ne pas réaliser mon rêve de justice et enfin fonder une famille. Mais il y en a un autre, peut-être le plus important, faire venir mes sœurs auprès de moi et m'occuper d'elles, car chaque minute sans elles, me fait de la peine ».

Christine BEN GADI

La vie de l'institution

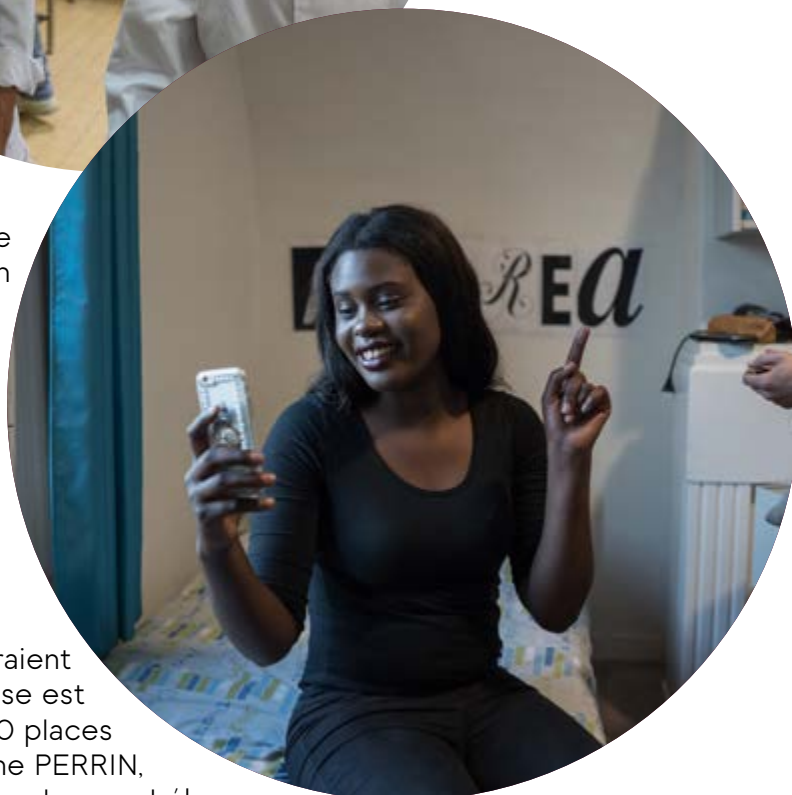
MNA, L'IDEFHI

Le Conseil Départemental de Seine-Maritime a lancé un appel à projet concernant l'accueil des Mineurs Non Accompagnés (MNA), dénomination remplaçant l'appellation de Mineurs Isolés Étrangers (MIE).



Cet appel à projet s'explique par l'obligation légale faite à tout département de mettre en place un service spécialisé afin de permettre la répartition et l'accueil sur l'ensemble du territoire français de tous les jeunes mineurs étrangers non accompagnés. Cette obligation qui date de 2013, impacte l'organisation des structures de protection de l'enfance puisque la protection des mineurs est une compétence des départements.

Pour le département de Seine-Maritime, cela concerne 250 jeunes, dont 80 pourraient être accueillis par l'IDEFHI si notre réponse est retenue. Le service AdoSeine propose 50 places pour des jeunes de 15 ans et plus, Madame PERRIN, directrice d'AdoSeine, souhaite mettre en place un hébergement diffus afin de préserver la mixité sociale en appartement de deux ou en studio. Le service territorial dieppois propose quant à lui 30 places.



Le statut de MNA est assujéti à trois critères d'évaluation : minorité, isolement, extranéité. Pour chaque situation, une enquête sociale internationale est réalisée par une demande au centre de fraude documentaire de Nantes. Cette démarche est confiée au Ministère de la Justice qui doit répondre dans les cinq jours après que la situation

RÉPOND À L'APPEL

L'IDEFHI s'est positionné sur l'appel d'offre du Département, réponse est préeue le 23 octobre 2017 pour une mise en place en janvier 2018.

du jeune a été connue afin de vérifier que le jeune considéré est bien mineur, qu'il vit isolé et qu'il est né hors de France. Une fois l'évaluation effectuée et le caractère de mineur non accompagné avéré, le Procureur de la République confie la personne mineure au service de l'Aide Sociale à l'Enfance du département dans le cadre de la protection de l'Enfance.

Cette mission éducative réinterroge la pratique professionnelle d'accueil et d'accompagnement. Les mineurs non accompagnés sont des personnes vulnérables, avec des besoins d'accueil et de protection spécifiques, liés à leur parcours migratoire le plus souvent traumatique. La santé, l'apprentissage de la langue, l'insertion scolaire, sociale et professionnelle, la sécurisation de leur statut administratif et juridique forment les priorités du projet tout en considérant les traumatismes qu'ils ont pu connaître par le fait de la rupture avec leur famille et leur lieu d'origine, ou du vécu subi au cours de leur migration.

À l'IDEFHI, les missions d'accompagnement seront proposées sur la base d'un Projet Personnalisé (PP) élaboré et mis en œuvre tout au long de la prise en charge, clairement identifié et multi directionnel. Le Service d'Accompagnement aux Jeunes Étrangers (SAJE) représente une ressource et un appui technique forts qui sera sollicité. La qualité des rendus d'écrits permettra une mise en valeur des professionnels au travers du travail en réseau, de partenariat avec les différentes instances sociales, éducatives ou médicales, en interne comme à l'externe.

Pour parfaire le projet, les modalités d'accueil, d'accompagnement, d'intervention, le temps de présence au bureau éducatif, l'amplitude des astreintes, les outils, le calendrier des démarches restent à définir en équipe : éducateurs, psychologue (temps partiel), assistant social (nouvelle compétence du service), professeur (temps partiel) et CSE devraient composer cette nouvelle équipe. L'IDEFHI possède un savoir-faire et une expérience via les professionnels des services (AdoSeine, SAJE et STD). Un projet d'accueil et d'accompagnement des MNA cohérent a pu être proposé. Il est fondé sur l'évolution constante des politiques sociales et des pratiques éducatives, repensées sur la base d'un travail collaboratif transversal. Nous offrons ainsi une nouvelle réponse à une humanité qui évolue.

Philippe SUSMAN



La bibliothèque du site de Canteleu, pensez-y !

Comme les années précédentes, l'atelier de jour vous accueille à la bibliothèque (bâtiment 31). Elle est ouverte aux professionnels et aux classes de l'IDEFHI.

L'année dernière, des classes de l'IME et du CFT ont pu apprécier la variété des livres empruntés. Cette année, un nouveau prêt de livres a eu lieu avec la bibliothèque départementale de Notre-Dame-de-Bondeville, ce qui nous permet de vous proposer un choix divers dans les lectures.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- Le mardi après-midi de 13h30 à 16h,
- Le jeudi après-midi de 13h30 à 16h.

Si vous êtes intéressé, contactez l'atelier de jour au 02.35.52.43.99 afin de convenir d'un créneau.

À bientôt !

L'équipe de l'atelier de jour



Un été à la Hève

Bientôt la fin des vacances ! Une page se tourne sur ces deux mois.

Récapitulons :

- Le soleil n'a pas toujours été au beau fixe dans les rues de Rouen, mais malgré tout nous avons vécu des moments sympas. Entre terre et mer, soleil et pluie.
- Il y a eu les balades en roller ou à pied, en ville ou en forêt, sur le sable ou les galets.
- Au fil des jours nous avons visité de jolis lieux, participé à des activités et fait de nouvelles rencontres .

Notre été s'est construit sur de véritables moments de partage éphémère qui resteront gravés dans nos mémoires.

Il est maintenant l'heure de se préparer pour la rentrée scolaire.

Bonne fin de vacances et bonne rentrée à chacun de vous !



J'ai 10 ans...

À l'occasion des 10 ans de l'unité Bonaventure, nous avons organisé un barbecue pour fêter comme il se doit cet anniversaire.

Cet événement a permis à Madame MORCAMP, adjointe au directeur général, de rencontrer l'équipe et les adolescents qui lui ont fait visiter leur lieu de vie. La convivialité et les échanges entre les invités ont permis à l'ensemble des jeunes de Bonaventure ainsi que les jeunes filles des Alizés de passer une soirée agréable.

Laure DELECROIX





Escapade fruitière et culinaire à l'ITEP...

Lundi 10 septembre 2017, nous sommes partis au Mesnil-sous-Jumièges pour cueillir des pommes.

Cinq variétés de pommes étaient disponibles : Boskop, Elstar, Benedictin, Pirouette et Galaxy.

Nous en avons cueillis quelques kilos puis nous sommes rentrés à l'ITEP pour les déguster et les cuisiner.

Elles ont des saveurs différentes (plus ou moins sucrées ou acidulées). Pour finir, nous avons fait trois compotes : une avec des Boskops, une avec des Benedictins et une avec des Galaxy et les avons savourées.

C'est incroyable comme les goûts changent d'une variété à l'autre !

Et ce ne sont pas quelques gouttes de pluie qui ont découragés Dilan, Abdel, Enzo, Anthony et Evan !

Mathilde, Laëtitia et Juliette, les accompagnatrices.



Le projet de service d'AdoSeine

Le 13 juin 2017, le service AdoSeine s'est réuni au Clos des Roses afin de faire un retour des différents groupes de travail en vue du nouveau projet de service, à l'ensemble des agents du service.

Monsieur GOUNEL a inauguré cette journée en faisant un bilan de l'année 2016-2017 puis a parlé des perspectives concernant 2017-2018.

Cette journée a permis d'échanger sur les axes du futur projet AdoSeine et d'avoir un temps de rencontre entre les différents agents.

Laure DELECROIX



Reportage du magazine santé de France 5 à l'IDEFHI

À l'occasion du tournage du film 100 kilos d'étoiles s'étant déroulé sur le site de Canteleu début septembre, Madame LECLERC qui accueillait l'équipe de tournage conjointement avec l'ITEP, s'est vue interviewée par l'équipe du Magazine de la santé, présenté par Michel Cymes et Marina Carrère d'Encausse sur France 5. Le thème de l'interview ? En quoi accueillir le tournage fut bénéfique pour les jeunes du SAUC ? Outre la chance de voir les coulisses d'un tournage, la thématique du film (l'obésité chez les jeunes) a permis d'aborder les sujets du regard des autres et de l'estime de soi. Une poignée de jeunes chanceux a pu jouer les figurants, nous vous tenons au courant pour la sortie du film et de l'interview !

LE COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITÉ (CPA)

Le compte personnel d'activité (CPA) se substitue au droit individuel à la formation (DIF), voici les modalités de mise en oeuvre du CPA dans la fonction publique

Le CPA s'applique aux agents de la fonction publique depuis le 1^{er} janvier 2017. Dans la fonction publique, il comprend :

- Le compte personnel de formation (CPF),
- Le compte d'engagement citoyen (CEC).

Il a pour objectifs de renforcer l'autonomie de son titulaire et de faciliter son évolution professionnelle. Les droits acquis au titre du CPA sont attachés à la personne et conservés en cas de changement d'employeur, qu'il soit public ou privé.

Ces droits seront consultables dès la fin du premier trimestre 2018 sur le portail « www.moncompteactivite.gouv.fr », géré par la Caisse des dépôts et consignations.

Il vous appartiendra d'ouvrir votre compte directement sur le portail du CPA afin d'y consulter vos droits.

Le CPF :

- Supprime le droit individuel à la formation (DIF) - les droits acquis au titre du DIF au 31 décembre 2016 sont automatiquement transférés dans le CPF,
- Vous permet d'accéder à une qualification ou de développer des compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle,
- Est alimenté chaque année pour atteindre

un plafond de 150h,

- Reconnaît certaines situations comme prioritaires pour les agents de catégorie C non diplômés et pour la prévention de l'inaptitude physique,
- Est financé par l'établissement (frais pédagogiques).

Le CEC :

- Permet d'obtenir des droits à formation supplémentaires en reconnaissance des activités citoyennes exercées (service civique, réserve militaire, engagement associatif, maître d'apprentissage, etc.) à hauteur de 20h par an dans la limite de 60h,
- Prend effet au 1^{er} janvier 2017 (les droits acquis au titre de l'année 2017 pourront être utilisés dès 2018 pour suivre une formation ayant trait à l'engagement citoyen ou pour bénéficier d'une formation nécessaire à la mise en oeuvre d'un projet d'évolution professionnelle en complément des droits relevant du CPF).

Une procédure interne détaillée d'utilisation de ce compte est en cours d'élaboration par la Direction des ressources humaines

Annabel Cortes

L'agenda

Octobre

le 1^{er}

Course la ReINETTE

Course féminine pour la cause de la lutte du cancer chez la femme. Pour la première année, l'IDEFHI invite chaque femme de l'établissement à courir les 7 km de la ReINETTE à Darnétal. L'inscription est prise en charge par l'établissement.

du 9 au 15

La semaine du goût

Le retour de la semaine du goût, soyez créatif un champ de possibilité s'offre à vous !

les 14 & 15

Fête du ventre

Retrouvez l'ESAT et ses paniers de légumes au marché gargantuesque place du vieux marché à Rouen.

Décembre

le 9

Noël des enfants du personnel

Venez célébrer Noël avec vos enfants au gymnase du site de Canteleu.

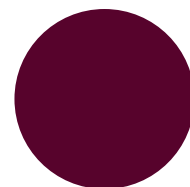
Janvier

le 12

Voeux

Venez célébrer les voeux pour la nouvelle année, en compagnie

de la direction, des membres du CA et de Pascal MARTIN, président du Département de la Seine-Maritime.



Mobilités internes & nominations

1 poste de CSE coordinateur de l'unité d'enseignement de l'ITEP.

1 poste d'acheteur à la direction des finances (catégorie B).

1 poste d'assistante de service social à l'ITEP

1 poste de maitresse de maison à l'internat transversal de l'ITEP.

Les candidatures sont attendues pour le 16 octobre 2017.

Elles devront être accompagnées d'un CV récent (mentionnant une adresse mail) et d'une lettre de motivation.

Mme BOUQUET est nommée responsable de l'unité Jacques CARTIER à AdoSeine depuis le 24 juillet 2017.

M. MALLOUK est nommé cadre au STD depuis le 1^{er} septembre 2017.

Mme KONGO est nommée adjointe à la directrice des ressources humaines depuis le 1^{er} septembre 2017.

